



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

DOM : Réunion

Question au Gouvernement n° 24

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. André Thien Ah Koon.

M. André Thien Ah Koon. Ma question s'adresse à M. le secrétaire d'Etat chargé de l'outre-mer.

Monsieur le secrétaire d'Etat, à la fin de l'année dernière, la Réunion a franchi un nouveau record de chômage, qui atteint aujourd'hui 40 %.

Les solutions d'insertion proposées par l'intermédiaire du FEDOM, qui privilégient les contrats d'insertion par l'activité au détriment des contrats emploi-solidarité, ont provoqué une aggravation de la situation sociale à la Réunion.

Partant de ce constat, je voudrais vous demander s'il vous serait possible de procéder rapidement à un redéploiement des crédits en faveur des contrats emploi-solidarité, l'objectif étant de retrouver le niveau moyen des deux dernières années, c'est-à-dire 30 000 CES au lieu des quelque 16 000 prévus actuellement.

D'autre part, quelle mesure autre que la réservation d'un quota serait-elle mieux adaptée aux difficultés extrêmes que connaissent beaucoup de jeunes Réunionnais qui vivent dans la précarité et qui pourraient ainsi bénéficier de ces dispositions, compte tenu du fait qu'ils sont écartés du système du revenu minimum d'insertion ?

Enfin, il serait souhaitable de déconcentrer la gestion des crédits du FEDOM au niveau de chacun des départements d'outre-mer. Il en résulterait un meilleur ajustement, une plus grande souplesse et une plus grande optimisation dans la mise en oeuvre des moyens consacrés à l'insertion, donc des interventions sociales.

Monsieur le secrétaire d'Etat, je voudrais vous demander de prendre en considération la situation de précarité dans laquelle se trouvent les jeunes de notre département et de faire en sorte que, par votre intervention, la gravité de cette situation s'atténue. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'Etat à l'outre-mer.

M. Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer. Monsieur le député, vous vous êtes fait le porte-parole des parlementaires d'outre-mer en exprimant vos préoccupations concernant l'emploi, et plus particulièrement la situation des jeunes. On sait que les problèmes de précarité sont, en outre-mer, accentués, et plus encore dans le département de la Réunion, que vous représentez.

Les crédits sont gérés par le Fonds pour l'emploi dans les départements d'outre-mer, le FEDOM. En deux ans, nous avons vu diminuer pratiquement de moitié les contrats emploi-solidarité; le gouvernement précédent avait souhaité redistribuer certains crédits vers des contrats d'accès à l'emploi dans le secteur marchand.

Cela étant, le constat que nous pouvons faire aujourd'hui c'est que, comme vous l'avez indiqué, ces contrats n'ont pas tous été utilisés. Il importe donc maintenant - j'ai donné des instructions en ce sens pour le comité permanent du FEDOM - d'utiliser pleinement les moyens disponibles. C'est la première mesure que je préconiserai - je crois qu'elle rejoint vos préoccupations - pour que certaines perspectives puissent être ouvertes aux jeunes des départements d'outre-mer.

Ces interventions s'intégreront dans le programme pour l'emploi des jeunes que prépare Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité. Nous travaillerons, avec les parlementaires d'outre-mer, à l'application de ces mesures outre-mer. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. André Thien Ah Koon](#)

Circonscription : Réunion (3^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 24

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : outre-mer

Ministère attributaire : outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 juin 1997, page 2909

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 26 juin 1997